



## **PROCES-VERBAL D'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

A 19 HEURES

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Membres présents :** Stéphanie CISCARD, Fabien CABROL-EYRIGNOUX, Rémi CEYRAC, Jean-Pierre GUILLAUME, Loetitia HUARD, Danielle LAVIALLE, Marie-Laure LEGER, Sophie MAGE, Jean-Luc MIRAT, Claire MOREL, Florence MOURIGAL-LAROCHE, Nathan QUINTY, Isabelle SEGUY, Nicolas TARDIF, Pierre-Jean VINTEJOUX.

Christophe Caron, maire sortant, ouvre la séance pour installer les élus nouvellement élus. Il fait l'appel de chaque membre du conseil municipal.

Jean-Pierre GUILLAUME, doyen d'âge, préside la séance et constate que le quorum est atteint.

Marie-Laure LEGER est désignée secrétaire de séance.

Rémi CEYRAC et Isabelle SEGUY assurent la fonction d'assesseurs.

**Election du maire** : Stéphanie CISCARD et Florence MOURIGAL-LAROCHE font acte de candidature à la fonction de maire. Il est procédé au vote à bulletin secret.

Stéphanie CISCARD : 12 suffrages obtenus

Florence MOURIGAL-LAROCHE : 3 suffrages obtenus

Stéphanie CISCARD est élue maire et préside la suite de la séance.

### **Détermination du nombre d'adjoints :**

Madame la maire propose de fixer à 4 le nombre d'adjoints. Le conseil municipal décide à la majorité la création de 4 adjoints.

### **Election des adjoints :**

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à bulletin secret.

Liste déposée : Meyssac à venir

1<sup>er</sup> adjoint : Nicolas TARDIF

2<sup>ème</sup> adjointe : Marie-Laure LEGER

3<sup>ème</sup> adjoint : Jean-Pierre GUILLAUME

4<sup>ème</sup> adjointe : Isabelle SEGUY

Suffrages obtenus : 13

Blancs : 2

Les 4 adjoints sont élus.

Stéphanie CISCARD donne lecture de la charte de l' élu local. Un exemplaire est remis à chaque membre présent.

La date du prochain conseil municipal est fixée au jeudi 02 avril 2026 à 19 heures.

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

Indemnités des élus, formation des commissions et élection des représentants au sein des instances.

